



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

**Les demandeurs** sont Monsieur et Madame Vincent DELATOUR-BRIDOUX Rue Salvador Allende(Maf), 48 à 7810 Maffle.

**Le terrain concerné est situé** Rue Salvador Allende(Maf) 48 à 7810 Maffle, et cadastré 9 ème division section B parcelle 80 H 6.

**Le projet consiste à** transformer l'habitation existante et construire une extension arrière,

**et présente les caractéristiques suivantes :**

écart au permis d'urbanisation (non respect des dégagements latéraux et toiture plate)

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage du centre administratif rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath (1<sup>er</sup> étage).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/11/2018 au 07/12/2018 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)

Ath, le 16/11/2018

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Marc DUVIVIER



Wallonie

